

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
CPM- 80 A	1701 - 1703
Corps : IASS AAE CDP	Niveau 6/7
Cotation Groupe RIFSEEP : 2	
Intitulé du poste	
Responsable du pôle de l'offre de soins hospitalière – territoire Finistère-Penn Ar Bed	
Intitulé de l'emploi	
Chargé de mission santé/secteur hospitalier	

Structure	Agence Régionale de Santé Bretagne
Direction de rattachement (siège) ou Département de rattachement (DD)	Délégation départementale du Finistère
Département	Animation Territoriale
Pôle	Offre de soins hospitalière

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>La délégation départementale du Finistère La Délégation départementale du Finistère est composée d'un département AT (Animation Territoriale), d'un département SE (Santé Environnement) et d'un département VSS (Veille et sécurité sanitaires).</p> <p>Les équipes du département AT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuent à l'organisation de l'offre de santé, à l'instruction des dossiers d'autorisation, à la négociation des CPOM, à la gouvernance des établissements locaux (suivi des projets d'établissement, participation aux instances) et participent à la définition du programme d'inspection et contrôle. - contribuent à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux dans un objectif de continuité des soins en ville comme à l'hôpital - accompagnent et régulent les interventions des acteurs de la prévention sur le territoire - contribuent à l'élaboration et au suivi des Contrats locaux de santé (CLS) et à l'animation du conseil territorial de santé (CTS)

L'ensemble de ces missions est coordonné par le responsable du département Animation Territoriale sous l'autorité du Directeur de la délégation départementale dans le cadre de la politique régionale de santé.

Le Département SE intervient pour remplir les objectifs suivants :

- mieux connaître les dangers pesant sur l'environnement et la santé humaine afin de prendre des mesures pour prévenir et limiter les risques,
- réduire les conséquences des pollutions sur la santé, pour la protéger de façon durable,
- informer sur la qualité des milieux et sur les risques sanitaires liés à leur dégradation.

Le Département VSS assure les missions suivantes :

Veille et sécurité sanitaires :

- réceptionner et analyser les signalements de maladies et de tout évènement pouvant avoir un impact sur la santé des bretons.
- recommander et veiller à la mise en œuvre des mesures de prévention et de gestion adaptées.
- participer aux travaux de planification départementaux et régionaux et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles

Soins psychiatriques sans consentement :

- Appliquer la convention ARS/Préfet

Missions/Activités

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de Département Animation Territoriale, et en lien avec le directeur de la délégation départementale ainsi qu'avec les directions métiers de l'Agence, le/la responsable du pôle Offre hospitalière assure les missions suivantes :

- Encadrement du pôle :
 - organisation et suivi du travail des agents du pôle
 - réalisation des entretiens d'évaluation
 - validation des congés en lien avec la responsable du département
- Mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique de l'agence régionale de santé dans le domaine hospitalier.
 - Gestion d'un portefeuille d'établissements (28 établissements de santé, 7 gestionnaires d'équipements lourds, 2 laboratoires AMP-DPN) et de structures sanitaires de coopération, dont le GHT Bretagne Occidentale et le GHT Union Hospitalière de Cornouaille
 - Animation territoriale :
 - suivi des dossiers structurants pour l'offre de soins pour le territoire
 - accompagnement des établissements dans les démarches de coopération en lien avec la DCTP (GHT, PMP, filières gériatriques de territoire,...)
 - négociation des CPOM et avenants et revues annuelles de CPOM
 - participation aux conseils de surveillance et conseil d'administration
 - Participation aux dossiers transversaux du département (PTSM, PRS, CST...), aux travaux d'élaboration des CLS autres que ceux suivis en tant que chef de projet.
 - Participation aux programmes de gestion du risque (CAQOS, etc.)
- Conduite des opérations pour la mise en place du contrat local de santé pour le pays de Brest.
 - Désignation en tant que chef de projet interne ARS :
 - Animation d'un Copil interne
 - Travail en lien avec le chargé de mission du Pays pour définir la méthode, le calendrier et les principales orientations du contrat

<ul style="list-style-type: none"> - -Préparation des Copil technique et de pilotage avec le Pays - -Reporting pour le directeur de projet (DD) et Copil régional CLS <p>Il/Elle est en charge de missions d'inspection, de contrôle et d'évaluation dont l'instruction des événements indésirables dans les établissements suivis).</p> <p>Il/Elle peut être amené à encadrement des stagiaires.</p>	
Interfaces professionnelles	
Les établissements de santé, les collectivités territoriales et locales, préfecture, professionnels de santé, assurance maladie...	
Conditions particulières	
Déplacements fréquents dans le département et au siège de l'ARS. Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).	
Catégorie/Corps-Grade/Niveau	
<p>Le poste est ouvert aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IASS ou IASS hors classe - Attaché (e) ou attaché(e) principal (e) - cadre CCN à partir du niveau 6 ou 7 - contractuel(le) de droit public. <p>Peuvent postuler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les IASS et IASS hors classe ou attaché(e)s principaux(ales) d'administration - les cadres CCN à partir du niveau 6 ou 7 - les contractuel(le)s de droit public. 	
Compétences	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné - Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention - Méthodologie de l'inspection contrôle - Procédure juridique de l'inspection contrôle - Connaissances techniques afférentes au domaine d'intervention - Référentiels et bonnes pratiques afférents au domaine d'intervention
Savoir –faire	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe pluridisciplinaire - Animer une équipe et conduire un projet - Créer et animer un réseau de partenaires - Appréhender les exigences, valeurs et enjeux des partenaires pour mettre en œuvre la politique régionale de santé - Inscrire les actions de l'agence dans le cadre légal et réglementaire - Réaliser un diagnostic/une analyse et dégager des problématiques de santé - capacités d'analyse et de synthèse - Recueillir et traiter l'information (données informatique, réalisations d'entretien) - Appliquer des méthodes de contrôle adaptées
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe pluridisciplinaire - Capacités de négociation, sens de l'écoute - Avoir le sens de la pédagogie

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	28/02 /2019
Date prévisionnelle des entretiens	6/03/2019